



C'est quoi, l'enseignement catholique aujourd'hui ?

L'enseignement catholique scolarise un élève sur deux en Communauté française.

Les asbl Pouvoirs organisateurs ont pris le relai des congrégations, paroisses, diocèses ou groupements de chrétiens qui, dans l'esprit de l'Évangile, ont développé des propositions éducatives répondant aux besoins de leur époque. Héritières des inspirations éducatives de ces fondateurs, les asbl PO se mettent au service de la communauté en général, pour offrir une proposition d'enseignement de qualité, ouverte à tous, adaptée au contexte d'aujourd'hui.

Intéressé(e) ?

Visitez notre site :

<http://enseignement.catholique.be> > volontariat

Pour être mis(e) en relation avec une asbl PO proche de chez vous, vous pouvez vous adresser :

■ à l'un des quatre comités diocésains de l'enseignement catholique (CoDiEC) :

Bruxelles – Brabant wallon

02 663 06 50 – codiec.bxlbw@segec.be

Liège

04 230 57 00 – codiec.liege@segec.be

Namur – Luxembourg

081 25 03 60 – codiec.nalux@segec.be

Tournai

065 37 73 00 – codiec.tournai@segec.be

■ au **Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SeGEC)**

Service Pouvoirs organisateurs

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

02 256 70 05 – po@segec.be



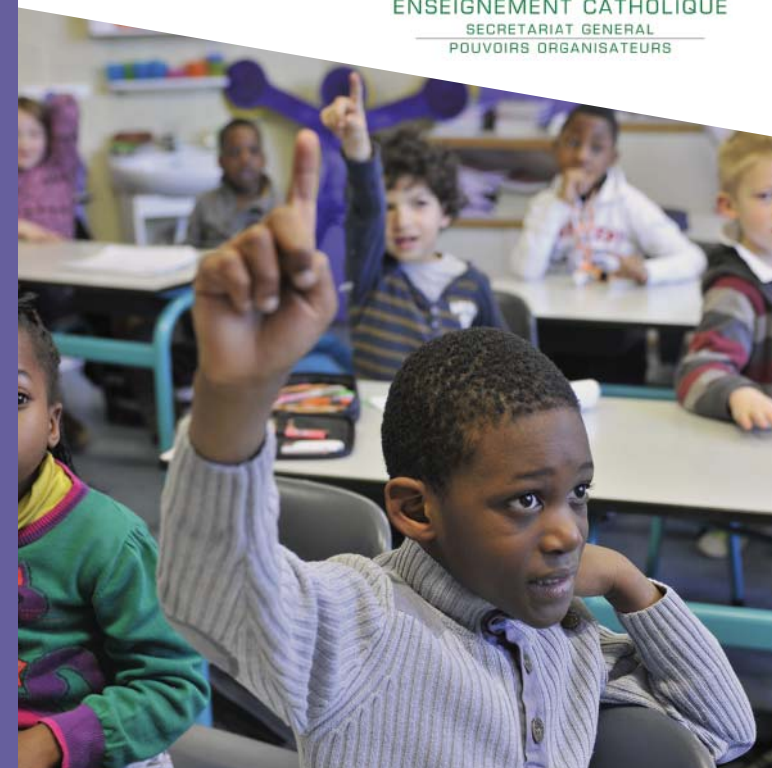
Découvrez entrées libres

le magazine de l'enseignement catholique

Abonnez-vous à la version électronique sur www.entrees-libres.be > Newsletter



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
POUVOIRS ORGANISATEURS



Contribuez au développement d'un enseignement de qualité

Engagez-vous dans un Pouvoir organisateur d'école !



Le saviez-vous ?

Dans l'enseignement libre, les écoles, les internats et les centres PMS sont organisés par des asbl gérées par des volontaires. Ce sont ces asbl qu'on désigne en tant que « Pouvoirs organisateurs » (en abrégé, PO).

L'enseignement catholique fédère ainsi quelque 750 Pouvoirs organisateurs en Communautés française et germanophone. Chacune de ces asbl rassemble des volontaires autour d'un projet local d'enseignement. Ce caractère associatif de proximité donne une force et une dynamique particulières aux écoles.

Que fait un Pouvoir organisateur ?

L'équipe de volontaires de gestion réunis au sein de l'asbl PO assure à la fois des fonctions d'organisation, de stratégie, de représentation, de vigilance et de contrôle :

- le PO veille à développer les conditions d'un enseignement de qualité, adapté au contexte local ;
- il construit et assure, en collaboration avec les directions, la bonne gestion des établissements dans tous les domaines, conformément aux règles légales ;
- il veille au développement des établissements et de leurs activités avec le souci de faire vivre et évoluer l'inspiration éducative qui les a fondés.

Au quotidien, ce sont des directions professionnelles qui gèrent les établissements et le personnel enseignant, assurent l'accueil des élèves et organisent les activités pédagogiques.



Quel profil ?

Pas besoin d'être ou d'avoir été prof ou directeur pour être utile aux écoles et participer à la vie d'un PO ! Pas besoin non plus de maîtriser toutes les subtilités de l'organisation du système éducatif.

Faire vivre un projet éducatif, assurer la qualité d'organisation des écoles et veiller à leur bonne gestion demande de rassembler des profils différents et des compétences variées dans :

- l'organisation et la gestion stratégique d'asbl ou d'entreprise ;
- les questions juridiques ;
- la gestion comptable ou financière ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion des infrastructures et le suivi des travaux ;
- la conclusion de marchés publics ;
- le domaine de la sécurité et du bien-être ;
- la pédagogie, l'animation pastorale, la communication...

S'investir dans un PO, c'est contribuer, au sein d'une équipe, à construire et développer les projets, les infrastructures, les procédures, les conditions qui permettront aux directions et aux équipes éducatives d'assurer au mieux leur mission d'enseignement.